



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipementcgt.fr

Comité Social d'Administration Ministériel Réunion du 20 septembre 2024

Déclaration liminaire CGT

Monsieur le secrétaire général,
Mesdames, Messieurs,
Chers camarades,

Nous étions habitués depuis plusieurs années, à participer, à ces comités sociaux d'administration, sans la présence de notre ministre, systématiquement empêché. Nous constatons une fois de plus son absence. Pourtant, son agenda que nous avons consulté sur le site du ministère lui aurait permis d'être parmi nous aujourd'hui. D'autant plus que l'ordre du jour qui nous est proposé traite ce qu'on pourrait appeler les « affaires courantes », ce qui constitue l'essentiel de son activité depuis deux mois.

Dans ce contexte, nous avons pris connaissance hier de la lettre plafond envoyée le 20 août par le Premier ministre démissionnaire au Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires démissionnaire, lettre déjà obsolète puisqu'elle sera modifiée par le prochain Gouvernement (s'il existe un jour !) et peut-être voté en décembre. Dans ces conditions, vous nous permettrez de ne pas la commenter ici, même si nous notons déjà des alarmes dans les domaines maritimes, de l'énergie et du climat, de l'eau et de la biodiversité.

Le grand cirque anti démocratique auquel nous assistons depuis le début de l'été pour aboutir à la nomination d'un Premier Ministre qui portera assurément une politique contraire aux intérêts des travailleurs et aux aspirations exprimées par les urnes le 7 juillet, nous conforte dans le choix que nous avons fait d'appeler clairement, d'une part à faire barrage à l'extrême droite, et d'autre part à soutenir des candidats qui portaient nos revendications d'augmentation des salaires et des pensions, d'abrogation de la réforme des retraites, de développement des Services publics, de justice sociale et environnementale.

Cela renforce aussi notre volonté de renforcer le rapport de force et de mobiliser dans les services de notre ministère.

La CGT appellera donc à la grève et aux manifestations dès le 1^{er} octobre et dans les semaines qui suivent.

Ceci étant posé, et puisque nous gérons les affaires courantes, nous avons quelques questions concernant des problèmes devenant malheureusement courants et pour lesquelles nous attendons des réponses.

DIR Atlantique : un préavis de grève a été déposé pour protester contre l'obligation faite aux agents de récupérer les heures supplémentaires effectuées au lieu de se les voir payées. Cette disposition contraire aux textes qui précisent que cela doit relever du choix de l'agent sont inacceptables. Que comptez-vous faire ?

DDTM 29 : existent-ils encore des moyens pour entretenir les véhicules ? Vous devez être informés là-aussi d'un mouvement de grève entamé à la fin de l'été ?

J'ai ici un courrier du Préfet de la Vendée aux Directeurs départementaux qui au prétexte de « caisses vides » impose le recours à la visio-conférence pour les réunions hors-département. Cela concerne vos agents en poste dans les DDT et DDTM, notamment nos élus en CAP nationales. Il est hors de question de leur imposer la visio-conférence. Que comptez-vous faire ?

Enfin, vous aurez noté comme nous je l'espère l'inquiétude des agents quant au passage à la PSC obligatoire au 1^{er} janvier 2025. Vous savez qu'il y a des recours pendants sur le sujet. Nous attirons votre attention sur tous les dysfonctionnements qui ne manqueront pas de survenir et sur les conséquences dramatiques qu'ils entraîneront pour les agents. La CGT n'en reste pas là et vous demande une fois de plus une renégociation avec un couplage santé-prévoyance.

Nous vous remercions de votre attention.